



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE : **Municipalité de Brigham**
 118, avenue des Cèdres
 Brigham (Québec)
 J2K 4K4

OBJET : **Appel d'offres 2016-01**
 Réfection du chemin Grégoire
 N/D: F14 15158

La Municipalité de Brigham demande des soumissions pour les travaux de Réfection du chemin Grégoire, entre la limite de Bromont et 105 m à l'ouest de l'intersection de la rue Langevin, sur une longueur approximative de 650 m.

Toute demande d'information ou de précision doit être adressée au responsable de l'appel d'offres, monsieur Jean-François Grandmont, au 450-263-5942 ou par courriel à l'adresse suivante : dg@brigham.ca.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 janvier 2016 via le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : <http://www.seao.ca>. Pour s'y abonner ou pour toute autre question concernant ce service, les entrepreneurs peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au **1 866 669-7326** ou au **514 856-6600**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SEAO.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée :

1. d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé équivalant à 10 % du montant de la soumission en faveur de la Municipalité de Brigham et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'ouverture des soumissions;
2. d'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution et s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalant à 50 % du montant du contrat, ainsi qu'une garantie de paiement des gages, matériaux et main-d'oeuvre équivalant à 50 % du montant du contrat.

Cet appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (**ACCQO**), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) (**AQNB**) ainsi qu'à l'Accord sur le commerce intérieur (**ACI**).

Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention « **APPEL D'OFFRES 2016-01 – RÉFECTION DU CHEMIN GRÉGOIRE** doivent être déposées à la réception de l'hôtel de ville situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham (Québec) J2K 4K4 **avant 11 h, le vendredi 19 février 2016**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure limite. La Municipalité de Brigham ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Brigham, le 28 janvier 2016

Me Jean-François Grandmont, avocat
Directeur général et secrétaire-trésorier